

L'essentiel

Magazine du Taillan-Médoc
Novembre/Décembre 2014



Actu
Toute l'actualité
de la commune

Dossier
Retour sur l'audit

Travaux
Extension école Tabarly,
déviation RD1215,...

Et vous...
Rencontre avec
Virginie Arnold

Agenda
Rendez-vous
avec l'Histoire,...



Une ville fragilisée financièrement



www.Taillanmedoc.fr

Chez nos voisins...

Conférence « Un psy à l'écoute des ados.com » !

XAVIER POMMEREAU

ven 21 novembre à 19h30 à Cap Ouest

CONFÉRENCE DE XAVIER POMMEREAU

Jeu-vidéo : <http://xavierpommereau.com>

Psychiatre, directeur du Pôle aquitain de l'adolescent au centre Abadie (CHU de Bordeaux).

Présentation de l'appli CLASHBACK : un jeu vidéo « sérieux » qui simule une situation de crise avec un ado (sortie 2014).

Espace Parentalité - Cap Ouest
26, rue Aurel Chazeau à Saint-Médard-en-Jalles
Tél. : 05 56 57 55 82



Saint-Médard-en-Jalles

Une couleur, un élu, une action...

Vous pourrez retrouver dans ce magazine, les actions menées par chaque élu grâce à la couleur qui le représente.



Daniel TURPIN

1^{er} Adjoint au Maire délégué à l'administration générale, personnel municipal et moyens généraux



Irène SABAROTS

Adjointe au Maire déléguée à l'emploi, économie, environnement et forêt



Pauline RIVIÈRE

Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, enfance, jeunesse, école et vie scolaire



Stephen MARET

Adjoint au Maire délégué aux Sports, associations, comités de quartiers et anciens combattants



Michèle RICHARD

Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale & solidaire, CCAS, seniors, handicap et logement



Yvan BASTARD

Conseiller municipal délégué aux finances, budget, affaires juridiques et stratégie



Jean-Pierre GABAS

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux transports



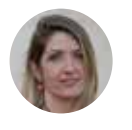
Delphine TROUBADY

Conseillère municipale déléguée à la communication



Jean-Luc SAINT-VIGNES

Adjoint au Maire délégué à la voirie, travaux, assainissement et sécurité



Sigrid VOEGELIN-CANOVA

Conseillère municipale déléguée aux écoles et à la vie scolaire



Danièle LACRAMPETTE

Adjointe au Maire déléguée à la culture, animations, patrimoine et jumelage

*Magazine L'essentiel, édité par la Mairie du Taillan-Médoc
Place Michel Réglade, 33320 Le Taillan-Médoc, 05.56.35.50.60
Tirages : 4500 exemplaires sur papier recyclé - Imprimerie : La Rochelaise
Directrice de la publication : Agnès Versepuy
Rédaction : Eymeric Auché, Lionel Stosse, Delphine Troubadou
Graphisme et mise en page : Caroline Bernard*

L'édito

Chères Taillannaises, chers Taillannais,

La rentrée est passée, nous avons changé d'heure, les journées sont de plus en plus courtes et Noël se profile à l'horizon... Le temps passe vite ! L'année 2014 sera bientôt terminée.

Tous les jours, nous continuons à mieux faire connaissance. L'équipe est, plus que jamais, opérationnelle et nous avons pu, en octobre, lors des cinq réunions publiques de quartier aborder les problématiques très concrètes de votre quotidien. Ces réunions organisées en début de soirée ont été très concluantes, notamment pour rencontrer les habitants contraints par des obligations familiales ou professionnelles. Nous avons noté la nécessité d'instaurer un dialogue transparent et sans filtre. Il est indispensable de vous donner la parole. La fluidité de la communication est une chose mais il faut aussi fluidifier les actions. Nous sommes soumis, nous collectivité, à une contrainte de taille : le temps administratif ! Nos délais étant longs et incompressibles, il nous faut communiquer ensemble régulièrement, faire des points d'avancement, vous expliquer le fonctionnement de notre ville et de ses services pour éviter les malentendus. Afin de contourner ce temps administratif, nous ferons en sorte de vous faciliter l'accès aux informations dont nous disposons. Pour conserver ce lien de proximité, je vous propose de pérenniser ce système de rencontre tous les six mois.

Ces échanges ont également été l'occasion d'aborder des problématiques plus générales de la commune. En effet, nous avons évoqué les résultats des audits commandés en début de mandat pour évaluer la situation financière de la ville. Vous trouverez ces résultats mieux détaillés dans le dossier de ce numéro.

Vous le savez sûrement et nous avons mentionné cette éventualité lors des réunions publiques, le 23 octobre dernier, le juge administratif a annulé les Déclarations d'Utilité Publique (DUP) de la ligne D du tramway et du Tram-Train du Médoc. Au lendemain de cette décision, j'ai rejoint le président de la CUB, Alain Juppé et les maires des communes concernées par l'annulation de la DUP (Le Bouscat, Eysines, Saint-Médard, Blanquefort et Bruges) afin de saisir la Cours Administrative d'Appel et relancer au plus vite une nouvelle DUP. Nous avons ensemble réaffirmé, toutes tendances politiques confondues, notre volonté de desservir les populations du quadrant nord-ouest par un transport en commun de qualité comme le tramway. Maire du Taillan et vice-présidente de la Communauté Urbaine de Bordeaux, je défendrai avec force le meilleur tracé pour la commune et le sud Médoc.

Restant à votre écoute

Agnès VERSEPUY

Permanences : Les élus vous donnent la parole

Les élus assurent une permanence hebdomadaire pour répondre à toutes vos questions.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de Madame le Maire au : 05.56.35.50.62



Daniel TURPIN

1^{er} Adjoint au Maire délégué à l'administration générale, personnel municipal et moyens généraux

Sur rendez-vous le :
Jeudi, 10h -12h



Michèle RICHARD

Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale & solidaire, CCAS, seniors, handicap et logement

Sur rendez-vous les :
Mardi et mercredi,
15h -17h30



Yvan BASTARD

Conseiller municipal délégué aux finances, budget, affaires juridiques et stratégie

Sur rendez-vous le :
Lundi, 9h -12h



Danièle LACRAMPETTE

Adjointe au Maire déléguée à la culture, animations, patrimoine et jumelage

Sur rendez-vous le :
Mercredi, 15h -18h*
*dernier RDV à 17h30



Stephen MARET

Adjoint au Maire délégué aux sports, associations, comités de quartiers et anciens combattants

Sans rendez-vous le :
Vendredi, 9h-11h



Pauline RIVIÈRE

Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, enfance, jeunesse, école et vie scolaire



Sigrid VOEGELIN-CANOVA

Conseillère municipale déléguée aux écoles et à la vie scolaire

Sur rendez-vous le :
Mercredi, 10h -12h



Jean-Pierre GABAS

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux transports

Sur rendez-vous auprès
du Service Urbanisme
05.56.35.50.63



Jean-Luc SAINT-VIGNES

Adjoint au Maire délégué à la voirie, travaux, assainissements et sécurité

Sur rendez-vous le :
Mardi, 10h -12h

LA PAROLE aux Taillannais

Sous l'impulsion de la municipalité des réunions publiques de quartiers ont été organisées au mois d'octobre pour les cinq secteurs de la commune. L'objectif était d'en faire de véritables outils de concertation et de démocratie locale au service de la population en donnant la parole aux habitants. Le pari est réussi : chaque soir de plus en plus de Taillannais ont répondu présent à l'invitation.

Au total, plus de 600 personnes se sont déplacées à l'auditorium du Domaine culturel de la Haye. Les réunions ont donné lieu à des discussions positives où l'information était échangée entre élus, services municipaux, Gendarmerie et administrés.

Les comptes-rendus seront envoyés par courriel aux participants et disponibles sur le site de la ville : www.taillan-medoc.fr

Les prochaines réunions se dérouleront en avril 2015.



POLICE MUNICIPALE & GENDARMERIE sur le terrain

POLICE MUNICIPALE

L'Opération Tranquillité Vacances, assurée par la Police Municipale, est désormais disponible toute l'année. Pour bénéficier de ce service, s'inscrire en mairie ou sur : www.taillan-medoc.fr

GENDARMERIE

Pour contacter la Gendarmerie de Blanquefort

☎ 05.56.95.51.40 ☎ 17 ou par mail :

bta.blanquefort@gendarmerie.interieur.gouv.fr (en précisant nom, prénom, adresse et coordonnées téléphoniques pour être recontacté). www.facebook.com/gendarmerie.de.la.Gironde

Les victimes de cambriolage, peuvent éventuellement retrouver les objets volés sur le site Internet : www.mes-objets-voles.fr

Pour réduire le risque de cambriolage, vous pouvez aussi télécharger l'application mobile « Stop cambriolages » disponible gratuitement sur tous les smartphones (Android et Apple).



Les seniors réunis *autour de la table*

Le traditionnel repas des aînés se déroulera dimanche 30 novembre à 12h00 à la salle du Palio. Ce temps fort de la vie de la commune organisé par le Centre Communal d'Action Sociale regroupe chaque année plus de 200 seniors autour d'un repas et d'un après-midi dansant. Cette année le repas sera offert aux personnes âgées de 71 ans et plus. Pour les aînés qui ne peuvent pas assister au repas, un colis gastronomique leur sera remis au mois de décembre.

CCAS RECHERCHE BÉNÉVOLES



Quel que soit votre âge, vos compétences, vous avez du temps libre, vous appréciez la convivialité, vous avez envie de vivre une expérience individuelle ou collective au service de l'intérêt général ?

Votre présence à nos côtés est précieuse et

indispensable pour développer des actions au sein du CCAS (visites personnes âgées, portage de livres, petit bricolage, couture.....). Chacun de nous peut apporter et offrir un peu de ce qu'il est. **Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le lundi 1^{er} décembre à 15h00 à l'auditorium du Domaine Culturel de la Haye (8 rue de Calavel).**

Les Ardilleys respirent de nouveau

30 tonnes de pneumatiques usés, 15 tonnes de déchets divers collectés sur un hectare, c'est le bilan de l'opération de dépollution du secteur des Ardilleys menée par la municipalité durant un mois. Si le sujet a longtemps été débattu, rien n'avait jusqu'à présent été fait dans un secteur où les enjeux environnementaux sont importants.

Les Ardilleys, classés en zone naturelle protégée d'intérêt particulier, se situent au sud du Taillan-Médoc entre le quartier de La Boétie et la RD 1215. Ils constituent un vaste espace boisé appartenant au périmètre de protection rapproché des sources du Thil et de Gamarde et au futur parc Intercommunal des Jalles. Ces sources alimentent pour 20% les robinets de la CUB. Par le passé, ce site a subi des dépôts sauvages réguliers.



Une opération sociale et solidaire

Pour mener cette vaste opération de dépollution, la ville a développé un partenariat avec Jalles Solidarité apportant au projet une dimension sociale et solidaire. 6 personnes en phase de réinsertion professionnelle ont réalisé les travaux d'extraction et de nettoyage des déchets et des pneus avec l'appui des services techniques de la ville. Cette collaboration s'intègre dans les objectifs de l'Agenda 21 communal qui, au delà de la démarche environnementale, vise à soutenir et développer l'emploi sur son territoire.

Si une grande partie du travail a été effectuée durant ces quatre semaines de travaux, une seconde phase devrait avoir lieu au printemps prochain.



Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter au Taillan en 2015, inscrivez-vous jusqu'au 31 décembre 2014 sur les listes électorales. Deux possibilités : en mairie ou par courrier accompagné des pièces justificatives suivantes : le formulaire CERFA 12669*01 renseigné, une pièce d'identité en cours de validité (copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou de la double page passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous avez déménagé au sein de la commune déclarez votre nouvelle adresse à la mairie avant le 31 décembre 2014.

ALSH : Questions / Réponses

Les accueils de loisirs, comment ça marche ?

Pourquoi la municipalité demande-t-elle aux parents des inscriptions aussi tôt pour l'ALSH et les VS/MMS ?

Pour s'organiser et mettre en œuvre les moyens adéquats pour le bon accueil des enfants.

C'est-à-dire : s'assurer du taux réglementaire d'encadrement par nombre d'enfants et par conséquent prévoir le nombre suffisant d'animateurs ; organiser les activités ; réserver les bus et les structures pour les sorties extérieures ; prévoir les repas et le personnel nécessaire.

Depuis la rentrée, le délai d'inscription aux accueils de loisirs a été allongé à 10 jours. Toutes les familles qui respectent ce délai, obtiennent une place pour la garde de leur enfant au sein des structures municipales.



Au Taillan à vélo !

La première station VCub, située en face de la mairie, est désormais en service. Il s'agit d'une station « VCub + » qui permet une utilisation prolongée jusqu'à 20 heures des vélos à des tarifs intéressants. + d'informations : www.vcub.fr
Par ailleurs, un Box à Vélos de 14 places a été mis en service au niveau du rond-point de Pexotto pour les détenteurs d'une carte d'abonnement TBC. Ces derniers peuvent désormais garer leur vélo en sécurité dans le box avant de prendre le bus.

UN NOUVEAU GARAGE

sur la commune

Depuis plusieurs semaines un nouveau garage a ouvert ses portes sur la commune. La carrosserie Garran et la société TME qui sont associées proposent des prestations de réparation de carrosserie et de mécanique pour particuliers et professionnels. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h / 14 à 18h. Devis sans rendez-vous.

7 avenue Braude, 33 320 Le Taillan-Médoc

Carrosserie Garran ☎ 06.72.78.82.56 - TME ☎ 06.98.79.35.35



BESOIN DE NOUVELLES LUNETTES?

L'Atelier des opticiens vous conseille !

Atelier des opticiens, magasin d'optique indépendant, s'est installé place Charles de Gaulle. Marie-Ambre Boquet et Alban Lamberti proposent un large panel de montures homme / femme / enfant / bébé. Les deux gérants privilégient des lunettiers français et européens, et pour les verres, ils travaillent avec un verrier français. Ils vous accueillent le lundi de 14h30 à 19h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

☎ 05.56.47.15.39 ou atelierdesopticiens@gmail.com

Page facebook : atelier des opticiens

Les bonnes notes de la rentrée taillannaise

La rentrée scolaire a été marquée par une réadaptation du temps périscolaire. Après 7 semaines de cours, le bilan est positif. La pause « goûter » entre la fin des cours et le début des activités découvertes s'avère bénéfique pour les enfants qui sont plus réceptifs lors des ateliers qui durent désormais 1 heure. Ces derniers ont été repensés pour être plus adaptés et diversifiés. Une diversité due à la participation des associations taillannaises mais aussi aux équipes d'animation qui proposent de nouveaux thèmes comme l'atelier « Apprenti Charpentier » qui consiste à fabriquer des objets en bois tels que des boomerangs, des nichoirs à oiseaux... Face au succès, cette animation sera reconduite toute l'année.



Les trois coordonnateurs Damien Nguyen (J. Pometan), Tatyana Claude (Bourg-Tabarly) et Jérémy Delage (La Boétie)

Enfin le second motif de satisfaction, c'est le rôle des coordonnateurs par groupe scolaire. « Notre rôle est de superviser les équipes d'animations du périscolaire, de favoriser le lien entre les parents, les enseignants, les services municipaux et les intervenants extérieurs », expliquent Damien Nguyen (J. Pometan), Tatyana Claude (Bourg-Tabarly) et Jérémy Delage (La Boétie). Dès les premiers jours de la rentrée, ils ont permis de solutionner bon nombre de problématiques. « Notre présence sur le terrain et notre connaissance des élèves nous permettent de proposer des solutions adaptées à chaque famille. Nous offrons ainsi aux parents une souplesse organisationnelle non négligeable » concluent les trois coordonnateurs.



L'atelier « apprenti charpentier » sera reconduit toute l'année

Une Ville fragilisée financièrement

Pour bénéficier d'une vision d'ensemble de la collectivité et connaître les marges de manœuvres pour mener à bien leurs actions, il est de coutume que les maires nouvellement élus réalisent un audit* financier.

Après une première étude interne de la situation financière communale, Madame le Maire demande, le 7 mai, à la Trésorerie de Saint-Médard-en-Jalles de réaliser une analyse financière rétrospective. La municipalité a voulu compléter ce travail par un audit prospectif et organisationnel en signant le 27 mai un ordre de mission au cabinet PWC.

L'objectif de ces audits est de pouvoir bâtir des scénarii d'évolution, c'est-à-dire savoir si les investissements programmés par l'équipe municipale sont réalisables sans mettre en difficultés les comptes communaux. Les résultats des deux audits ont été livrés à la rentrée de septembre. Deux audits, menés par deux structures différentes l'une publique

(Trésor Public), l'autre privée (PWC) aboutissent avec des outils différents à un résultat identique : la commune est dans une situation financière fragilisée, avec des marges de manœuvres limitées.

Explications.

L'équipe municipale s'est engagée à rendre public les travaux de ces audits dont vous retrouverez une synthèse dans ce dossier de « L'Essentiel ». Vous pourrez retrouver l'intégralité de ces deux études en Mairie ou sur le site internet : www.taillan-medoc.fr

* Lexique :

Audit : Examen d'une situation par une personne compétente et impartiale en vue de délivrer un diagnostic avec des propositions d'actions concrètes.

Autofinancement : épargne de la collectivité

Rétrospective : analyse financière récapitulative et chronologique de décisions passées

Prospective : prévision financière à moyen ou long terme

Effet ciseaux : C'est l'évolution inverse de deux indicateurs (dépenses et recettes) qui s'illustre par le croisement de deux courbes



Ce que disent les audits sur ...

LE FONCTIONNEMENT

Cabinet PWC : « La Ville est organisée comme une commune de 10 000 à 20 000 habitants. Elle doit faire évoluer la structure de ses coûts de fonctionnement pour rétablir sa capacité d'autofinancement. »

Le Trésor Public : « ...la situation de la commune est fragilisée en fin d'exercice 2013. La capacité d'autofinancement brute se dégrade sous l'effet de la progression plus rapide des charges réelles de fonctionnement que des produits. Elle permet tout juste de couvrir le remboursement des dettes bancaires en forte hausse. Il en résulte une chute de la capacité d'autofinancement nette, désormais très réduite. »

L'ENDETTEMENT

Cabinet PWC : « L'endettement de la Ville est largement supérieur aux indicateurs de la strate à laquelle appartient la Ville. »

Le Trésor Public : « ...l'endettement est nettement supérieur à la moyenne départementale, notamment suite aux emprunts souscrits sur les deux dernières années pour financer les dépenses d'équipements particulièrement intenses. »

LA FISCALITÉ

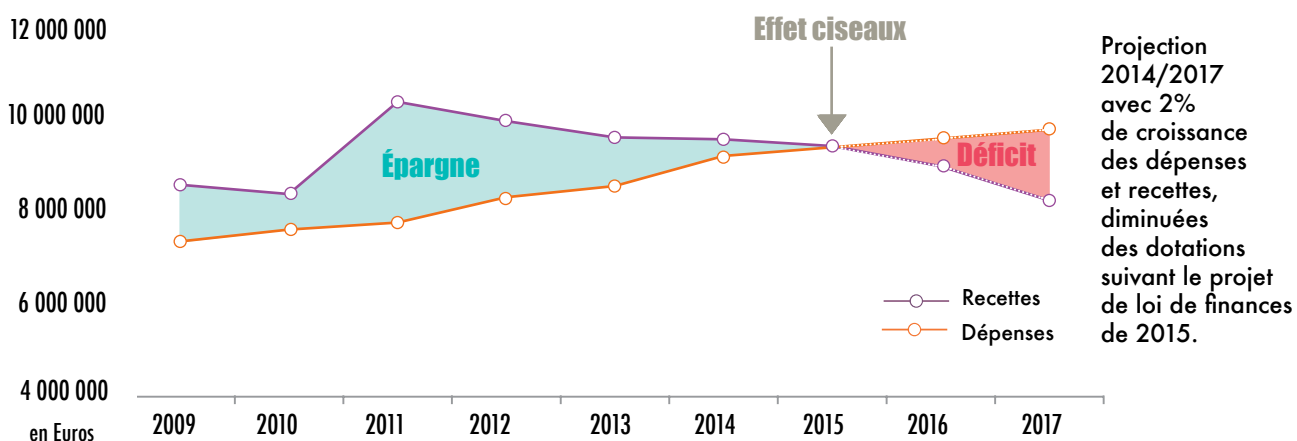
Cabinet PWC : « La pression fiscale actuelle est bien supérieure aux niveaux de la strate, donc ce levier ne peut pas être raisonnablement activé. »

Le Trésor Public : « Le taux de la taxe d'habitation est supérieur à la moyenne départementale et à la moyenne nationale. »

Pourquoi une telle situation ?

Entre 2009 et 2013, selon l'analyse du Trésor Public, la ville concède de nombreux investissements faisant appel par conséquent aux emprunts. Il y a alors une forte croissance de l'endettement de la ville couplée à une augmentation des charges de personnel. En parallèle, les recettes de la commune progressent moins rapidement que les dépenses. Donc la capacité d'autofinancement (épargne dégagée chaque année) de la commune se réduit fortement, permettant tout juste de couvrir le remboursement des dettes bancaires.

ÉVOLUTION DES FINANCES COMMUNALES



Quelques repères en 2013

ENDETTEMENT MOYEN :

Au Taillan-Médoc :
1 316 euros/hab

En Gironde =
786 euros/hab

CAPACITÉ
D'AUTOFINANCEMENT
MOYENNE :

Au Taillan-Médoc :
96 euros/hab

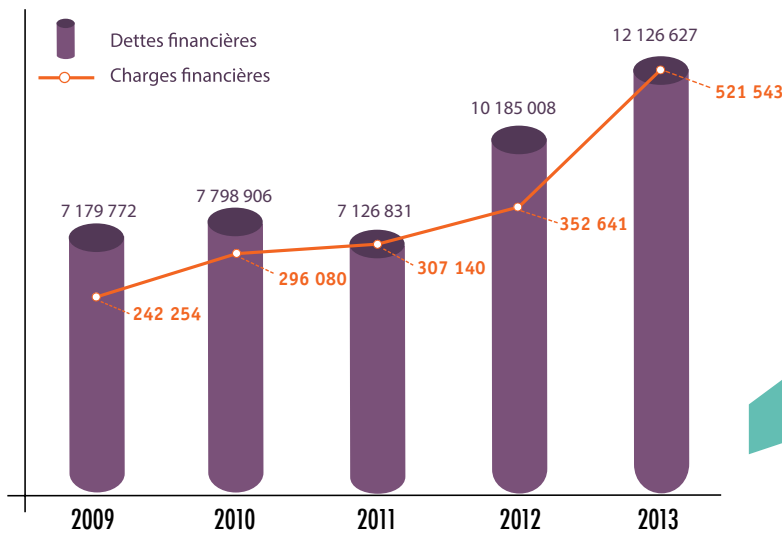
En Gironde =
161 euros/hab

EFFORT FISCAL :

Au Taillan-Médoc : 1,29

Quand cet indice est
supérieur à 1, cela signifie
que la pression fiscale
est élevée.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTES ET DES CHARGES FINANCIÈRES



Une capacité d'autofinancement très réduite, qu'est-ce que cela veut dire ?

La capacité d'autofinancement d'une collectivité correspond à l'épargne d'un ménage. C'est la somme d'argent qui permettra d'investir une fois les dépenses et les recettes prises en compte.

Au Taillan-Médoc, la capacité d'autofinancement est très réduite, du fait de l'effet ciseaux. Les dépenses courantes de fonctionnement de la ville (fournitures, fluides, salaires, petit matériel) ont, ces dernières années, augmenté beaucoup plus rapidement que les recettes (impôts locaux et dotations de l'État). Cette situation est malheureusement dégradée par l'augmentation des emprunts à rembourser. Ce phénomène ampute donc les marges de manœuvres pour des projets d'investissement qui seraient utiles aux Taillannais. Aujourd'hui, la Ville se situe parmi les 10% de communes dont la marge de manœuvre est la plus dégradée.

Un désengagement de l'État de 3,7 milliards d'euros

Dans le cadre du budget 2015, le Gouvernement a fait voté une baisse historique et durable des dotations aux collectivités locales (11 Milliards d'euros sur 3 ans) soit pour 2015, 3,7 milliards d'euros, une tendance qui va perdurer et aggraver les constats formulés sur les audits. Au Taillan-Médoc, cette perte s'élève à 26 %, réduisant un peu plus encore les marges de manœuvres pour 2015.

Quelles solutions pour l'avenir ?

Rétablir la capacité d'autofinancement pour investir. C'est l'objectif de l'équipe municipale qui prépare le budget 2015 dans des conditions extrêmement contraignantes. En effet, elle doit prendre en compte deux problématiques : la situation locale taillannaise avec l'effet ciseaux et la situation nationale avec le désengagement de l'État de plus en plus massif. Les dotations de l'État baissent chaque année depuis 2009, ce phénomène ne s'inversera pas. Les recettes communales vont donc diminuer ce qui complique encore plus la tâche. Comment réagir ?

Maîtriser les charges ?

La collectivité doit maîtriser ses coûts. Cela peut se faire de plusieurs manières : en diminuant les charges par la mutualisation des coûts, la négociation des tarifs, l'organisation des activités, en augmentant les produits avec une révision de certains tarifs.

Il y a un besoin impératif de faire des économies tout en maintenant un service public de qualité.

Augmenter les impôts ?

Les auditeurs ont révélé leurs constats sans tenir compte de la forte baisse des dotations qui n'a été annoncée que fin septembre avec la loi de Finances 2015. Ce paramètre vient donc aggraver leur analyse. Dans ce contexte difficile, convaincus qu'il faut réduire la dépense publique, tout sera fait afin d'éviter le recours à l'impôt pour compenser cette baisse de recettes.

“ Les travaux conduits par les auditeurs sur les finances et sur l'organisation des services nous permettent d'y voir clair. Un message uniforme ressort : faire des économies. Tous réunis, élus et services, autour de cet objectif, nous allons nous mobiliser pour parvenir à cette fin en réduisant les coûts et en accroissant l'efficacité de notre service public. Ceci constitue une position courageuse et responsable. Cela va nous demander des efforts importants mais je demeure confiant.
Yvan Bastard, Conseiller municipal délégué aux finances, budget.

À l'automne tu planteras, au printemps ça fleurira.

Le service des espaces verts de la ville profite de l'automne pour créer des aménagements paysagers aux abords de l'avenue de La Boétie. Des murs de clôtures de particuliers vont également être végétalisés sur cette même avenue. En novembre cinq arbres vont être plantés avenue Mozart.



EXTENSION TABARLY la cantine bientôt ouverte

Le chantier du groupe scolaire Éric Tabarly va franchir d'ici quelques semaines une nouvelle étape. À l'heure actuelle les entreprises se concentrent sur la finition de l'espace de restauration. Dès janvier, les élèves de l'école élémentaire investiront ce lieu pour les repas et l'ancien bâtiment de la restauration scolaire sera détruit. Il laissera sa place à l'entrée de l'école maternelle. En janvier, les enfants découvriront aussi les nouveaux locaux de l'accueil périscolaire.



Tram D, D comme détermination

Après la décision de la justice d'annuler les déclarations d'utilités publiques (D.U.P) de la ligne D et du Tram-Train du Médoc, le maire du Taillan-Médoc, partage la déception des habitants face à cette décision qui repousse de près de 2 ans l'avancée du projet. Elle se dit vigilante et déterminée à le voir aboutir. En accord avec les maires de la C.U.B, il a été décidé d'interjeter appel et dans le même temps de relancer une nouvelle D.U.P. Agnès Versepuy concernés par ce tracé restera attentive quant à la suite des événements pour défendre une desserte efficace du Taillan, porte du Médoc, porte de la Métropole.

« Un tel projet répondrait au mieux à l'évolution démographique du cadran nord-ouest où vit 20 % de la population de l'agglomération sans oublier les habitants des communes du Médoc.

Le Taillan-Médoc connaît des déplacements pendulaires importants du fait de sa situation géographique. L'arrivée de la desserte de la ligne D à l'entrée de notre commune (Cantimolle), compléterait la déviation du Taillan et permettrait de réduire davantage encore la circulation en centre-ville, pour la sécurité et le bien-être de tous. »

Nouveau virage pour la déviation du Taillan

Les travaux de défrichage ont débuté depuis le 1^{er} septembre. Les entreprises ont abattu, élagué et nettoyé la partie boisée du futur tracé. Au total ce sont 49 hectares de forêt qui sont concernés sur les communes du Taillan-Médoc et de Saint-Rubin-de-Médoc. Les travaux de déboisement auront été terminés avant la période de nidification et de repos végétatif de certaines espèces.





Levez le pied !

Les radars pédagogiques sont là

La ville mène une politique de sécurisation routière de ses rues grâce notamment à l'acquisition de radars pédagogiques. Un premier radar fixe a été installé mi-octobre chemin de Gelès, pour une période test de plusieurs semaines. Ce secteur a été choisi après plusieurs alertes des riverains concernant la vitesse de passage des automobilistes. Il sera déplacé dans d'autres secteurs de la commune. Lorsqu'un véhicule arrive à la hauteur de l'appareil, un écran indique au conducteur sa vitesse réelle.

Informers sans sanctionner... pour le moment !

Les informations de ces radars ont pour but de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse. L'objectif est de faire prendre conscience aux conducteurs que leur passage dans des rues pavillonnaires doit se faire à vitesse réduite. Ce radar enregistre également les vitesses de passage et sert aussi d'outil statistique.

La commune a aussi acquis un radar pédagogique mobile qui sera utilisé par la Police municipale pour réaliser des contrôles de vitesse à différents points de la commune.

Récolte de bois EN FORÊT COMMUNALE

La ville lance une récolte de bois en forêt communale pour les particuliers taillannais. Le prix du stère de bois est fixé à 10 euros. Toute personne souhaitant en profiter doit remplir en mairie, entre le 1^{er} et le 15 novembre, une demande d'autorisation de cession de bois.

Un tirage au sort, en présence de l'élu en charge de la forêt et un représentant de l'Office National des Forêts, déterminera les personnes retenues pour bénéficier des lots. Fin décembre les bénéficiaires seront invités à une réunion en forêt afin de visualiser les parcelles attribuées à chacun.

Ce dernier aura, à partir de la date d'attribution, jusqu'au 15 avril 2015 pour exploiter le lot confié.

L'exploitation de bois dans ce cadre doit remplir des conditions de sécurité précises : souscrire à une « responsabilité civile », avoir informé son assureur de ses activités d'exploitation de bois en forêt communale et en fournir l'attestation, posséder des équipements individuels de protection : casque forestier, gants anti-coupures, pantalon anti-coupures, chaussures de sécurité.

Lors de la réunion de fin décembre les bénéficiaires devront présenter obligatoirement les pièces administratives et les équipements cités ci-dessus.

La police municipale et l'ONF effectueront régulièrement des contrôles sur le port des protections.

Pour une commune forestière comme Le Taillan-Médoc, ce dispositif permet de renouveler une partie du bois qui est malade ou vieillissant.



Pascal Goguel est le nouveau garde forestier de l'Office National des Forêts pour la commune du Taillan-Médoc.

Il occupait auparavant le même poste en Bretagne pour la forêt

Domaniale de Liffré.

Au Taillan-Médoc, il assurera la gestion de la forêt domaniale qui inclut le marquage des bois, la récolte et la surveillance de l'exploitation du bois, les travaux d'aménagements pour le public...



La passion

POUR CIBLE

« Je tirais entre 200 et 400 flèches par entraînement soit l'équivalent de 2 à 3 tonnes de tension exercées sur la corde par séance »



Le tir à l'arc, **Virginie Arnold** le connaît par cœur. Membre du club de Biscarrosse puis de Saint-Médard-Jalles et habitante du Taillan, elle a construit une partie de sa vie autour de cette passion découverte à l'âge de 13 ans. Une passion qui la mènera loin. Jusqu'en Chine en 2008. Aux Jeux Olympiques de Pékin, elle y décrochera une médaille de bronze par équipe à 70 mètres. De cette journée rare dans la vie d'un sportif, Virginie s'en souvient seconde par seconde : « *il faisait froid, il y avait de la pluie et du vent. La pression était à son paroxysme. La petite finale était serrée, nous étions la première chance de médaille de la délégation tricolore. Tous les médias français nous suivaient* ».

Une fois la victoire empochée, face à une équipe britannique accrocheuse, c'est le tourbillon, l'emballage médiatique. Le point d'orgue qui vient achever 18 mois d'intense préparation.

Pour en arriver là, Virginie a dû faire des sacrifices dans sa vie personnelle, restreindre les sorties entre amis, moins voir sa famille. « *Mais j'ai toujours voulu conserver mon*

métier pour rester connectée à la réalité », indique-t-elle. Au travail le matin, à l'entraînement l'après-midi. Au menu de la séance : footing, kiné, musculation, et bien sûr tir à l'arc. « *Je tirais entre 200 et 400 flèches par entraînement soit l'équivalent de 2 à 3 tonnes de tension exercées sur la corde par séance* », poursuit l'archère. Sans compter les compétitions nationales, européennes et internationales les week-ends ou pendant les vacances. « *On n'a rien sans rien. Je me suis donnée les moyens de réussir. Aller aux JO, c'était déjà une chance exceptionnelle. Avoir la médaille c'était un rêve qui se réalisait, pour moi qui n'avais qu'une petite expérience du tir à l'arc* », avoue modestement celle qui est aussi double championne de France, championne du monde par équipe et classée dans des compétitions européennes et internationales.

Pour Virginie, il y a indéniablement un avant et un après JO, dû notamment à l'engouement que suscite une médaille olympique. « *Même après, j'ai toujours pris du plaisir à pratiquer du tir à l'arc sans jamais me poser de question avec les compétitions* », explique la Taillannaise. En 2012,

elle sera présélectionnée pour participer aux Jeux Olympiques de Londres. Malheureusement, le tortueux système de qualification de son sport l'empêchera de participer à son ultime compétition internationale.

Six ans après sa breloque de Pékin, Virginie Arnold a définitivement raccroché l'arc. Définitivement ?

« *J'entraînerai peut-être un jour* ».



Du volley au Taillan, C'EST POSSIBLE

La création d'un club de volley-ball est à l'étude. Il proposera la pratique du volley-ball dans toutes les catégories en loisirs ou en compétitions. Le recrutement d'animateurs va s'orienter en priorité localement et si nécessaire hors commune. Toutes les personnes intéressées par ce projet et pour occuper des fonctions d'entraîneurs correspondant équipes (loisirs), membre de la future équipe dirigeante sont invitées à se faire connaître à l'adresse mail suivante : letaillan-medoc_volley-ball@orange.fr

À vos chaussures... DE COURSES !



Le trail de la Fraise Athlétique édition 2015 se déroulera le 17 mai, l'association espère encore dépasser les 1000 coureurs. Pour cette édition, il n'y aura pas deux mais trois courses enfants. La Fraise Athlétique organise, le 7 février 2015 à 19h, la première édition du trail de la hulotte. Cette course est une épreuve nocturne d'environ 10 kms (parcours en cours d'élaboration) avec à l'arrivée pour tous les coureurs un bon bol de soupe de mamie hulotte. Encore un événement qui témoigne de la sportivité et du dynamisme des Taillannais...!!

☎ 06.83.98.36.60 / www.traildutaillan.com

LE PARI RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'association LE PARI, recherche des bénévoles de tous âges, retraités ou étudiants, qui aimeraient pouvoir apporter leur aide aux devoirs des enfants du primaire, au sein même des écoles.

Contact : Mme Trouillet

mail : claudinemichel.trouillet@hotmail.fr

☎ 06.67.30.81.34

L'ADSB du Taillan mobilisée pour donner son sang

L'association des donneurs de sang bénévoles du Taillan (ADSBT) a été créée en mai 2014. Forte de 10 adhérents chargés de faire connaître l'utilité du don de sang mais aussi d'organes, elle a pour objectif de multiplier par deux le nombre de donneurs de sang au Taillan-Médoc, aujourd'hui évalué à 40 à chaque collecte trimestrielle. Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans. Ouvrez l'œil, lisez leurs affiches et flyers !!



Portes ouvertes Gribouillis d'ART

L'association Gribouillis d'ART ouvre ses portes le dimanche 7 décembre. Exposition et remise du panier culturel avec les œuvres de Margot Tardieu. Plein d'autres artistes et créateurs à découvrir ce jour là. L'entrée est libre de 10h à 18h au 8 rue André Ithurart 33320 Le Taillan-Médoc.
+ d'info sur www.gribouillisdart.com.

Dancez Autrement... A PETIT BUDGET

L'association Dance Pry'vilège a pour but de réunir les passionnés de danse afin de créer et présenter ensemble un spectacle lors de diverses manifestations, à travers plusieurs styles (hip hop, moderne jazz, contemporain, oriental, cabaret, ragga). Les répétitions se déroulent le dimanche après-midi de 15h à 17h30, parfois le samedi. 1 Séance d'essai offerte.

☎ 06.60.75.20.13 ; dancepryvilège@gmail.com
Facebook : Dance Pry'vilège



Et vous...

DEVENEZ BÉNÉVOLES POUR LA CROIX ROUGE

La Croix Rouge des portes Océanes recherche des bénévoles pour intervenir dans différents domaines. L'association intervient dans les champs de l'action sociale, l'éducation à la santé, l'alphabétisation, l'accompagnement à la scolarité et le secourisme. La Croix Rouge des portes Océanes c'est 20 000 heures de bénévolat par an, 85 bénévoles.

Pour devenir bénévole : ☎ 05.56.28.12.87



Band'à l'ouest, la banda du Taillan-Médoc

Créée il y a 2 ans, la joyeuse bande de Band'à l'ouest anime musicalement toutes sortes d'événements (privés, sportifs, associatifs) et ceux de la ville du Taillan. N'hésitez pas à venir les écouter, lors de leurs sorties ou au concert du printemps 2015. Amateurs de bonne humeur, de convivialité et de musique, venez les rejoindre, la banda recrute !

☎ 06.73.32.54.24

mail : bandalouest@gmail.com

<http://bandalouest.blogspot.fr>

Facebook : bandalouest



L'AJT Judo propose du Taïso

Méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels le Taïso permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique tout en s'amusant. L'AJT judo propose à toutes personnes, débutantes, sportives ou non sportives, de venir essayer gratuitement pour une ou deux séances et à tout moment dans la saison, tous les mercredis de 19h30 à 21h au dojo.

Contact : ajtjudo@hotmail.fr

<http://judoclubletaillan.wifeo.com>

LA 392^{ÈME} SECTION

Fidèle aux traditions de la Médaille Militaire, les adhérents de la 392^{ème} section pratiquent la solidarité morale et sociale entre ses membres, organisent des manifestations au profit de ses œuvres et participent aux cérémonies nationales et patriotiques se rapportant au devoir de mémoire.

Le 6 avril 2014 au cours d'une cérémonie et en présence d'Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc, Daniel Larrose a succédé à Jacques Contré à la présidence de la Section.

☎ Daniel Larrose 05.56.05.73.18



Municipalité et associations mobilisées pour le Téléthon

La ville et les associations Taillannaises se mobilisent lors du week-end du Téléthon les 6 et 7 décembre.

L'AJT, l'AMAP, l'ATPE, l'école de musique municipale, La Boétie Loisirs, Le Pari, l'association des anciens combattants PGCATM, l'association Point Info, la Société Hippique d'Aquitaine et Soleil d'Automne organisent différentes actions au cours de ce week-end.

+ d'infos : <http://telethonletaillan.free.fr>

La CUB devient Métropole

À partir du 1^{er} janvier 2015, la Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub) créée en 1968 devient Bordeaux Métropole dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Ce passage est une opportunité forte pour notre territoire. En quoi consiste-t-il ?

Devenir Métropole, qu'est-ce que cela change ?

Bordeaux Métropole restera un établissement public de coopération intercommunale rassemblant 28 communes et exercera de nouvelles compétences. La loi impose la mutualisation de certains services comme la comptabilité ou les ressources humaines. Pour ce faire, les communes devront mettre en commun une partie de leurs moyens. Les services rendus seront équivalents, voire meilleurs, avec une maîtrise accrue des dépenses publiques.

Avec la Métropole, qu'est-ce que les communes y gagnent ?

Un meilleur partage des missions : sur une question donnée, la collectivité (Métropole ou commune) qui possède l'expertise est celle qui intervient. La commune reste le premier interlocuteur de proximité des habitants. La Métropole apportera plus de simplicité, d'efficacité et de cohérence dans l'exercice du service public avec pour finalité des économies d'échelle et une rationalisation de la dépense publique.

Quelles seront les missions de Bordeaux Métropole ?

La nouvelle Métropole continuera d'assurer ses missions de cadre de vie (voirie, logements, eau, gestion des déchets), de tisser du lien (transport, gestion des grands équipements) et de préparer l'avenir (emploi, recherche, transition énergétique).



Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc siège à la Communauté Urbaine de Bordeaux (future Bordeaux Métropole). Elle occupe le poste de Vice-président en charge des équipements d'intérêt métropolitain (Grande Salle de Spectacle, équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain). Dans le cadre de son mandat, elle est également membre des commissions urbanisme et identités communales et métropolitaine.

Tribune libre

La Tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent notre conseil municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes que nous reproduisons in extenso.

GRUPE

«ALLONS À L'ESSENTIEL»

Majorité municipale

Malgré les promesses de la campagne présidentielle et de l'engagement 54 du candidat F.Hollande qui devait garantir le niveau des dotations de l'Etat aux collectivités locales, une nouvelle baisse vient d'être annoncée : au Taillan-Médoc, en 2015, la dotation de l'Etat va diminuer de plus de 25% ! Les «aides» à la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement vont être divisées par 4 !

A cela s'ajoute l'impact de la politique de prestige menée par l'ancienne majorité dont nous mesurons maintenant le poids de l'investissement sur les prochaines années, et dont nous garderons à vie le poids de la masse salariale et du coût de l'entretien...

L'effet « ciseau » va devenir hélas l'effet « sécateur » !

Il nous faut trouver les bons équilibres : maîtriser les dépenses, faire des économies, faire des choix essentiels, mais raisonnables pour notre Ville.

Ce qui a déjà commencé à être fait dès avril 2014 : suppression des frais de bouche quotidiens du maire, diminution drastique des frais de mission-réception, vente de la voiture de fonction-représentation, bref, revenir au sens premier de la fonction de l'Élu œuvrant pour la Collectivité et non pour ses intérêts personnels... Le dialogue constant, la concertation avec les Taillannais nous aideront dans les décisions que nous serons amenés à prendre pour assainir les finances locales.

La situation est certes difficile, les solutions vont être lourdes à supporter, mais dans un effort collectif, les Taillannais vont s'en sortir.

Gardons l'espoir !!!

GRUPE

«LE TAILLAN ENSEMBLE»

Minorité municipale

Vive la culture et le Domaine culturel de la Haye !
- letailanensemble@gmail.com - letailanensemble.fr
L.Freygefond

GRUPE

«LE TAILLAN AUTREMENT»

Minorité municipale

Le Domaine Culturel de la Haye : un équipement pour tous !

Dans la continuité des réalisations depuis 13 ans (stade, Palio, crèche, La Cabane, voirie, etc), le pôle culturel a permis de mutualiser des équipements qui n'étaient plus aux normes de sécurité. Nous l'avons inauguré et après quelques

mois d'ouverture c'est déjà plus de 25% des Taillannais inscrits à la médiathèque et l'augmentation du nombre de places pour l'école de musique. Nous sommes fiers de cette réalisation !
A Benderdourch, F Cavalier, C Delaunay, J Gasnier, V Kociemba
letailanautrement@gmail.com

L'agenda

Novembre/Décembre 2014 - vos sorties au Taillan-Médoc

MARDI 11 NOVEMBRE CÉRÉMONIE

🕒 11H15 📍 Monument aux Morts

Cérémonie de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 NOVEMBRE VIDE GRENIER

🕒 9h-18h 📍 Salle du Palio 🧑 Tout public

Association Familiale du Taillan : Nouvelle formule pour l'ex Bric à Brac : vide grenier en Salle !
Rendez-vous au Palio, 9h-18h

SAMEDI 15 NOVEMBRE THÉÂTRE

📍 Auditorium

AJT Théâtre : « Le dernier apéro avant la fin du monde » et « Les Amis du placard » par le groupe ado
Pièce au profit d'une association d'entraide du Taillan. ☎ 06.67.65.87.51 - ajt.theatre@yahoo.com

DIMANCHE 16 NOVEMBRE SORTIE A PÉRIGUEUX

L'association des Baladins vous propose une visite guidée du musée de l'art et de l'archéologie, repas au restaurant et visite guidée de la ville médiévale renaissance (cathédrale Saint-Front). Prix : 66 euros (adhérent) 71 euros (non adhérent).

Une adhésion de 14 euros vous permettra de bénéficier immédiatement du prix adhérent.

☎ 05.56.95.25.34 - 06.18.46.19.43 - mail : nicole.martin19@wanadoo.fr

VENDREDI 21 NOVEMBRE CINÉMA

🕒 19H30 📍 Auditorium 🧑 Tout public

Association St Hilaire/Bittou/Barsalogo : Projection du film « Sans terre, c'est la faim » dans le cadre du « Festival Alimenterre » ☎ 06.32.35.30.24 - s.hilairebarsalogo@orange.fr

SAMEDI 22 NOVEMBRE RÉUNION LES BALADINS

🕒 15h-17h30 📍 Salle Polyvalente 🧑 Tout public

Les Baladins : Réunion d'information ouverte à tous. Programme : diffusion des photos prises lors du voyage en Belgique, proposition du voyage en mai 2015 à savoir Madrid et ses alentours.

SAMEDI 29 NOVEMBRE THÉÂTRE

📍 Le Pian-Médoc 🧑 Tout public

AJT Théâtre : « Fais les valises » par le deuxième groupe d'adultes, Festival de théâtre du Pian-Médoc
☎ 06.67.65.87.51 - ajt.theatre@yahoo.com

SAMEDI 29 NOVEMBRE BRIC A BRAC

🕒 9H00 📍 Salle du Presbytère

Grand Bric à Brac associatif organisé par l'association Saint-Hilaire/Bittou/Barsalogo

SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 DÉCEMBRE SALON DES ARTISANS D'ART

🧑 Tout public 📍 Salle du Palio

L'association Point Info organise son 30^e Salon des Artisans d'Art.
Samedi de 14h à 18h30 et Dimanche de 10h à 18h30 - Entrée libre

SAMEDI 20 DÉCEMBRE REPAS & SPECTACLE

La FNACA : Noël avant Noël, repas et spectacle à La Taverne Bavaroise

MERCREDI 31 DÉCEMBRE RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

📍 Salle du Palio

L'AJT propose une soirée dansante avec DJ On air 33 Repas de qualité dans un cadre festif, sans oublier la soupe à l'oignon au petit matin. ☎ 05.56.35.92.31 / 06.89.86.02.59



Vos rendez-vous au marché :

Marché du terroir,
Place Charles de Gaulle
de 8h30 à 12h30

Novembre : Dimanche 30

Décembre : Dimanche 28

Marché de La Boétie
Chaque Mardi matin
Marché du Centre
Chaque Mercredi matin

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE

DU 3 AU 16 NOVEMBRE



COMMÉMORATIONS DE LA GUERRE 14-18

du 3 au 7 novembre

● Exposition d'armes, uniformes, objets d'époque, ...
● salle du Conseil (horaires ouverture mairie) en partenariat avec l'association Point Info

SAMEDI 15 NOVEMBRE, 11h

● Lectures théâtralisées et musicales autour de la grande guerre par l'Imagerie,
● Médiathèque 🧑 Adultes et adolescents

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

● Film sur la Grande guerre, conférence, gratuit
● Auditorium 🧑 +12 ans
Renseignements & horaires : ☎ 05.56.35.60.96
mediatheque@taillan-medoc.fr

6 et 7 Décembre
week-end
téléthon

La pause
culturelle

Dans ce numéro
retrouvez votre nouveau
support de programmation
culturelle pour les deux
prochains mois.